

RANDONNÉE CYCLO ROUE LIBRE

SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

REGLEMENT

- Cette randonnée cycliste ne donne lieu à aucun classement ni chronométrage.
- Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes licenciés ou non sans distinction de fédération.
- Chaque participant doit se considérer en promenade individuelle et le code de la route doit être scrupuleusement respecté.
- Le port du casque à coque rigide est obligatoire.
- Une autorisation parentale sera exigée pour tous les mineurs non accompagnés.
- Chaque participant devra être assuré par des garanties conformes aux dispositions articles L.321-1 et L.331-9 du code du sport et devra attester être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours choisi. Il devra présenter sa licence ou un certificat médical.
- Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de participants.
- Les participants autorisent CYCLO ROUE LIBRE à publier toutes les photographies prises lors de la manifestation et sur lesquelles ils pourraient figurer.
- Le prix de l'inscription est de 3 €.
- Le seul fait de participer entraîne l'acceptation du présent règlement.
- En cas d'urgence téléphone : 18 ou 112.

Programme

12H00 à 13H30	Accueil, parking réservé
13H30 à 14h	Départ échelonné de tous les parcours
Ravitaillement à Bourg de Bigorre	
A partir de 17H00	Remise des récompenses
	Boissons, grillades

